

Qui devrait s'abstenir

Pour certaines personnes, le cannabis est particulièrement risqué. Recommandation : s'abstenir.

- **Grossesse, allaitement, désir d'enfant.** Le THC atteint l'enfant par le cordon ombilical. Fumer enceinte est lié à un poids de naissance plus faible ; une grande revue a trouvé plus de prématurités et de retards de croissance. Aucune quantité sûre connue. Le THC passe dans le lait maternel, détectable jusqu'à six jours dans une étude. Le cannabis peut réduire la fertilité.
- **Psychoses dans la famille.** Parent, frère ou sœur avec une psychose : mieux vaut s'abstenir. Après une psychose : guérison moins bonne, plus de rechutes. Trouble bipolaire : consommer régulièrement va de pair avec plus de symptômes maniaques.
- **Cœur et circulation.** Pouls et tension peuvent monter juste après ; avec une maladie préexistante, le cœur peut être surmené.
- **Moins de 25 ans.** Le cerveau mûrit encore, plus de risque de dépendance et de psychose.
- **Addiction, même passée.** Changer de substance expose à une rechute.
- **Médicaments réguliers.** Le THC et le CBD freinent des enzymes du foie qui dégradent de nombreux médicaments. Antidépresseurs : effet parfois plus fort ; anticoagulants : risque de saignement parfois accru. En parler au médecin ou en pharmacie.
- **Avec de l'alcool.** Effets renforcés : étourdissement, confusion, nausées, jusqu'à la perte de contrôle.

À retenir

- Grossesse, allaitement : s'abstenir totalement.
- Psychose dans la famille : s'abstenir.
- Médicaments : demander avant.

Sources : familienplanung.de (BIÖG), drogues et grossesse ; drugcom.de (BIÖG, 2023), réduire le risque de psychose ; Pharmazeutische Zeitung (2022), cannabis et interactions médicamenteuses.

En détail : csc.do/fr/prevention/connaissances/qui-devrait-s-abstenir/ · Cannabis Social Club Dortmund e.V. · État : 28 septembre 2026 · Diffusion autorisée sans modification (CC BY-ND 4.0)



Module complet